



NAO 2021

Concernant la politique salariale, le ton a été donné en décembre !

- 1) Pour les actionnaires => 100 M €
- 2) Pour les salariés => Pas d'intéressement et 0,2 % d'Augmentation Générale & 0,2 % sur l'Ancienneté

Avant d'augmenter les salariés, la direction leur demande des efforts, alors que c'est pour financer le versement des dividendes décidés unilatéralement par la DG et validé par l'AG des actionnaires.

C'est pour cela que la demande d'efforts pour améliorer la compétitivité est un puits sans fond !

Parce qu'en fait, les efforts des salariés servent à faire plus de profits pour les remonter aux actionnaires !

Et ces sommes ne servent ni à relancer la consommation, ni aux investissements, ni à l'entretien, et surtout pas à la sauvegarde de nos emplois !

**La CGT, qui représente les salariés et non les actionnaires, se pose la question :
A-t-on la bonne direction pour gérer Verallia ?**

La politique du "jusqu'au boutisme" menée actuellement par la Direction Générale est suicidaire !

- **Le refus de négocier quel que soit le sujet...** Soit la Direction ne bouge pas d'un pouce sur ses propositions, soit elle est déloyale (*ex : lors de NAO lancées depuis le 8 décembre, 1 mois après les syndicats n'ont encore pas les documents pourtant obligatoires sur l'Ega Pro...*).
- **Les salariés de Cognac en grève depuis 52 jours ce lundi 11/01** exigent qu'il n'y ait aucun salarié de licencié. Ils ne sont pas arcs boutés contre la fermeture du four, mais par contre, exigent que l'entreprise reclasse chaque salarié par un CDI ! Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui !
(Selon la direction, la perte est de 480 000 € / jour – soit 25 M€ - Combien aurait coûté le reclassement de 20 à 30 salariés ??? La négociation coûte moins cher, St Gobain l'avait bien compris !)

Ce qui est suicidaire pour "tous" les salariés puisque moins de bouteilles et pots fabriqués en France = moins de fours = moins de salariés en Prod et dans les services annexes !

Depuis toujours la CGT fait des propositions (vous en retrouverez l'historique dans la lettre ouverte du Secrétaire de la Fédération CGT du Verre et de la Céramique en réponse à la lettre ouverte du Directeur Général – affichée et disponible sur les blogs de la Fédération et du syndicat de Chalon)

Depuis toujours la CGT négocie ! Mais négocier = => c'est que chacun fasse un pas vers l'autre...

La situation doit changer ! car l'avenir de VERALLIA en France est en danger !!!

La Direction doit comprendre que la négociation est primordiale et sera salutaire pour l'avenir de Verallia, tant pour les salariés que pour les actionnaires !

(La preuve à Cognac : sans production => Pas de profit !)

La coordination des syndicats CGT a décidé d'appeler à la mobilisation, pendant 40 heures, les salariés sur tous les sites de Verallia !

Mais, en signe d'apaisement, l'appel à la grève devrait se faire après la prochaine réunion de négociation.

Soit du mardi 19 janvier 20 h au jeudi 21 janvier avec une AG le jeudi à 12 h sur tous les sites.

Ce qui laisse 1 semaine à la direction pour réfléchir, et nous faire de vraies propositions lors de la réunion du 18 janvier.

Et en fonction du sérieux des propositions qui seront présentées par la direction lors de cette réunion, et de la remise ou non des documents obligatoires à la négociation, alors nous étudierons la possibilité de lever ou non le préavis de grève de 40 h.

La CGT veut un accord "central" sur 3 ans, que nous pourrions intituler "Pacte social et Industriel" de manière à s'engager sur une vision industrielle en parallèle des salaires.

La CGT a aussi 3 exigences plus locales :

- **Chalon : Arrêt des procédures de licenciement** contre les lanceurs d'alerte amiante (Il est désormais prouvé que les déchets qui tombaient du toit du Four 1 que la direction locale a toujours refusé d'analyser contenaient bien de l'amiante. Et suite à l'incendie du F2 en 2020, la direction a immédiatement mis en œuvre des analyses de poussières.
- **Cognac : Aucun licenciement !** S'il n'existe pas de solutions de reclassement en interne en CDI, alors, les salariés resteront et prendront la place des futurs départs en retraite jusqu'à atteindre l'objectif ciblé. Ce qui permettra de laisser le temps de former, de transmettre les compétences... *(Sans oublier les 3 refus de mutation sur d'autres sites alors même qu'un des sites parle de réembaucher pendant le PSE !?)*
La CGT va proposer un projet d'accord de sortie de fin de conflit pour "zéro licenciement à Cognac".
- **VOA : fusion VOA / VF sans perte d'acquis social, salaire, temps de travail, conditions de travail et mutuelle.**

Rappel des dernières propositions CGT :

- **Négocier un accord sur 3 ans**
- **Salaires :**
 - ✓ 200 € mensuels pour compenser l'intéressement
 - ✓ Uniformiser les grilles de salaires (par le haut)
 - ✓ + 0,5 % / An en plus de l'inflation
 - ✓ Prime d'Ancienneté : Après 15 ans + 2 % tous les 5 ans jusqu'à la retraite
 - ✓ Prime de transport : la convertir en SCR
 - ✓ Prime de vacances : + 35 SCR / An
- **Durée du Temps de travail :** Création d'une 6^{ème} équipe sans perte de salaires
- **Égalité Professionnelle entre les Femmes et les Hommes :** Revendications à construire après Réception des documents
- **GPEC** Négocier un accord de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- **Négocier un accord sur le Télétravail et le Droit à la Déconnexion**
- **Négocier un accord "Chaleur"**
 - ✓ Définir la température type à un lieu donné pour chaque site
 - ✓ Définir les renforts, primes, suppléments d'eau, distribution de fruits, etc...
- **Jours enfants malades :**
 - ✓ Accorder 5 jours payés par an pour enfants malades
- **Bien être des salariés :**
 - ✓ Mise à disposition de thérapeutes : (Pour le sommeil, l'alimentation, Kiné, Ostéopathes...)
- **Intéressement :**
 - ✓ Renégocier un accord pour les 3 ans à venir plus linéaire pour que les salariés profitent aussi de la répartition des richesses créées par leur travail
- **Rendre accessible les sites aux salariés handicapés**